Bilan de compétences

Bilan de réorientation, bilan d'évolution professionnelle, bilan de vérification de projet

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2202640F — Mise à jour : 4 mars 2026

Organisme responsable : **Form-et-vous**

Présentation de la formation

Objectifs

Le bilan de compétences permet

- d’analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- d’utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Programme

La démarche comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à vos besoins.
La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle ne peut cependant excéder une durée maximum de 24 heures, et se répartit généralement sur plusieurs semaines.

1. Une phase préliminaire

Cette étape a pour objet de

• confirmer votre engagement dans la démarche

• définir et analyser la nature de vos besoins

• informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre

2. Une phase d’investigation

Cette étape vous permet

• d’analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels

• d’identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d’évaluer vos connaissances générales

• de déterminer vos possibilités d’évolution professionnelle

3. Une phase de conclusion

Cette étape vous permet au travers d'entretiens personnalisés de

• prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d’investigation

• recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d’un projet professionnel et, le cas échéant, d’un projet de formation

• prévoir, le cas échéant, les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet

Effectuer en présentiel ou en distanciel, l'intérêt est que la personne soit active de son bilan de compétences. Pour cela, sont mis à disposition des outils, des tests psychométriques, des enquêtes terrain ... .

Les échanges se font de manière synchrone (en face à face ou en direct) et/ou asynchrone (mail, chat ...)

Une évaluation à mi parcours permet de s'assurer de la cohérence du programme

Une évaluation en fin de formation permet de prendre en compte votre ressenti

Une évaluation à 3 mois après le bilan de compétences permet de vérifier l'impact sur votre activité professionnelle

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Bilan de compétences

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2079469S	Mixte	Guingamp	06/10/2025	31/10/2026
2227606S	Mixte	Guingamp	04/03/2026	03/03/2027

Source : GREF Bretagne #2202640F